

## CONFÉRENCE

Le barème Macron © l'°preuve des normes supra-nationales. A propos de quelques jugements prud'homaux.

### SÉANCE PRÉSIDIÉE PAR

Michel Estevez  
Conseiller Prud'hommes, Pr°sident de la section Industrie, Metz

### MOTS D'ACCUEIL

Yann Leroy  
Directeur / Institut Régional du Travail

Patrice Adam  
Professeur / Faculté de Droit

### INTERVENANTS

- Yasmine Tarasewicz  
Avocate associ°e  
Cabinet Proskauer
- Julien Icard  
Professeur  
Universit° Polytechnique Haut-de-France

### CONTACTS

**Nancy/Metz**  
patrice.adam@univ-lorraine.fr  
yann.leroy@univ-lorraine.fr

**Strasbourg**  
moizard@unistra.fr

**Besançon**  
benoit.geniaut@univ-fcomte.fr

**Mulhouse**  
chrystelle.lecoeur@uha.fr

Fondée au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'Association française de droit du travail et de la sécurité sociale (AFDT) offre un cadre d'échanges et de travaux en commun à tous ceux qui se vouent à l'étude et à la pratique du droit du travail et du droit de la sécurité sociale. Universitaires, magistrats, avocats, partenaires sociaux, administration du travail, DRH, tous ceux qui font et pratiquent le droit social y trouvent une place et un rôle actif.

Aujourd'hui l'AFDT s'implante dans le Grand Est de la France. En un temps où le droit social connaît de profonds bouleversements, il a semblé en effet utile, sinon nécessaire, à certains enseignants-chercheurs, spécialistes de la matière, et rattachés à différentes universités (Nancy, Strasbourg, Mulhouse...) d'unir leur force, d'œuvrer en commun, pour penser les évolutions actuelles du droit des relations salariées de travail. Penser ces évolutions avec ceux qui les font ou ceux qui les vivent. L'AFDT Grand Est aura ainsi vocation à proposer régulièrement à ses adhérents, partout dans notre grande région (aux frontières un peu élargies), rencontres, conférences-débats, colloques, workshop, ateliers thématiques...

Ces différentes manifestations seront validées au titre de la formation obligatoire des avocats.

Accessibles d'abord sous simple condition d'inscriptions préalables, elles seront ensuite réservées aux adhérents de l'AFDT, à jour de leur cotisation, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019.

Adhésion (et tarifs) en ligne sur le site [afdt-asso.fr](http://afdt-asso.fr)



Association Française de Droit  
du Travail et de la sécurité sociale